



Fédération Française de Tennis de table
Comité départemental Loire Haute-Loire

Loire
LE DÉPARTEMENT

Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

COUPE LOIRE HAUTE LOIRE 2024-2025 **11 novembre 2024**

- Article 1 - Homologation :

La Coupe Loire Haute-Loire est un tournoi départemental, organisé par le Comité Loire Haute-Loire de tennis de table, par équipes de deux joueurs, mixtes ou non, ouvert à tous les joueurs (ses) licenciés (es) FFTT, de benjamins à vétérans...

- Article 2 – Organisation Sportive :

Chaque participant doit

- se faire pointer à son arrivée,
- faire preuve de sa licenciation (attestation de licence individuelle ou collective ou encore justification via l'application FFTT).

La licence doit porter la mention « standard » attestant que le joueur a fourni un Certificat Médical. Dans le cas contraire, le joueur devra présenter son Certificat Médical sous peine de se voir refuser de jouer.

La tenue sportive est exigée.

Les balles, fournies par les participants, doivent être homologuées 3***.

- Article 3 – Organisation de la compétition :

A. TABLEAUX

Les tableaux proposés sont

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. licences PROMO et 500 points (NC) | 8h30 pointage – début 9h |
| 2. 501 à 600 points | 8h30 pointage – début 9h |
| 3. 601 à 800 points | 8h30 pointage – début 9h |
| 4. 801 à 1000 points | 10h00 pointage – début 10h30 |
| 5. 1001 points à 1200 points | 10h00 pointage – début 10h30 |
| 6. 1201 à 1400 points | 12h00 pointage – début 12h30 |
| 7. 1401 points à 1600 points | 12h00 pointage – début 12h30 |
| 8. 1601 points et plus | 12h00 pointage – début 12h30 |

Les rencontres du tableau 1 ne seront pas prises en compte pour le classement. Les licences « Loisirs » ne basculeront pas en « compétition ».

Si un tableau comporte moins de 3 équipes, celui-ci sera annulé et les joueurs seront invités à rejoindre un autre tableau.

Les participants ne peuvent s'engager que dans **un seul** tableau, mais avec la possibilité de s'inscrire dans un tableau supérieur pourvu qu'au moins un des deux joueurs ait le classement qui correspond au tableau en question.

B. DEROULEMENT

- Les deux meilleurs joueurs de chaque équipe se rencontrent en 1^{er}. Puis c'est au tour des deux moins bons. Enfin, la partie de double arrive.
- La compétition débutera par une phase de poules (de 3 ou 4 équipes),
- Les parties se jouent au meilleur des 5 manches dans tous les tableaux et les poules,
- Les 1^{er} et 2^{ème} de poule intégreront, ensuite, le tableau EXCELLENCE (à élimination directe), alors que les 3^{ème} et 4^{ème} participeront au tableau PROPAGANDE (à élimination directe),
- Suivant le nombre d'inscrits, l'organisation se réserve le droit d'aménager au mieux les tableaux (notamment avec des poules de 2 équipes où la formule « Coupe Davis entière » serait jouée), le but étant que chacun des participants dispute au minimum 3 parties et les doubles correspondants.

C. EQUIPE :

Le joueur le mieux classé de l'équipe sera en position 1 et le moins bien classé sera en position 2.

Dans le cas où les joueurs d'une même équipe ont le même nombre de points FFTT, un des joueurs, au choix, jouera le rôle de numéro 1 à la première rencontre ET le restera tout au long de la compétition.

Ce sont les points officiels (début de phase) qui seront pris en compte et non le classement mensuel.

- Article 4 – Droits d'engagement :

Le montant de l'inscription est **de 12€ par équipe**. Ce montant sera directement facturé aux clubs.

- Article 5 – Forfaits :

Tout (e) joueur(se) engagé(e) et absent(e) sans excuse valable (écrite et adressée au Comité dans les 48 heures) sera sanctionné(e) et devra s'acquitter d'une pénalité financière, selon le barème en vigueur, qui sera facturée à son club.

Toute équipe absente 5 minutes après un second appel sera déclarée forfait.

- Article 6 – lieu :

La Coupe Loire Haute-Loire se déroulera au Gymnase Roger Rivière, avenue de la Coise, Saint-Galmier.